

AVIS DE RÉUNION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société LESIEUR CRISTAL, société anonyme au capital de 276.315.100,00 dirhams, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social – 1, rue du Caporal Corbi à Casablanca, le :

VENDREDI 06 JUIN 2014 À 09H00

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/2013, et approbation desdits comptes ;
- Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice ;
- Affectation des résultats ;
- Renouvellement du mandat d'administrateurs ;
- Nomination d'un administrateur ;
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 173 448 890,13 dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2013.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable	173 448 890,13 DH
Report à nouveau sur exercice antérieur	33 395 228,37 DH
Solde	206 844 118,50 DH
Dividendes proposés	(-) 138 157 550,00 DH
Solde	68 686 568,50 DH

Elle décide, en conséquence, de distribuer un dividende de 138 157 550,00 dirhams, soit 5,00 dirhams par action et d'affecter au report à nouveau le solde non distribué soit 68 686 568,50 dirhams.

Mis en paiement à compter du 7 juillet 2014 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Hicham BELMRAH pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de la société LESIEUR représentée par M. Romain NOUFFERT pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateur M. Gabriel KRAPP et ce, pour une durée statutaire de six années, soit jusqu'à la date de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat des Commissaires aux comptes de :

FIDAROC GRANT THORNTON

SARL au capital de 1.000.000 de DH
Siège social - 71, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca

représentée par M. Faïçal MEKOUAR

ERNST & YOUNG

SARL au capital de 2.000.000 de DH
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca

représentée par M. Abdeslam BERRADA ALLAM

pour une période statutaire de trois années, expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2016.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

EY
Building a better
working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires
LESIEUR CRISTAL
Casablanca

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Lesieur Cristal et de ses filiales (Groupe Lesieur Cristal) au 31 décembre 2013, comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres, l'état de flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des notes explicatives au terme de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2013. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 1 461 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 125 millions.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe Lesieur Cristal constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que la société dispose d'un crédit de TVA structurel qui s'élève à MAD 338 millions au 31 décembre 2013 contre MAD 328 millions au 31 décembre 2012. Nous noterons toutefois que la Loi de Finances 2014 a acté le principe de remboursement du crédit de TVA dont les modalités devaient être précisées ultérieurement par voie de décret. La société a procédé, conformément aux normes IFRS, à l'actualisation de ce crédit de TVA.

Casablanca, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

EY
Building a better
working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires
LESIEUR CRISTAL
Casablanca

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société LESIEUR CRISTAL S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.457.191.374,2 dont un bénéfice net de MAD 173.448.890,13.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société LESIEUR CRISTAL S.A. au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que la société dispose d'un crédit de TVA structurel qui s'élève à MAD 338 millions au 31 décembre 2013 contre MAD 328 millions au 31 décembre 2012. Nous noterons toutefois que la Loi de Finances 2014 a acté le principe de remboursement du crédit de TVA dont les modalités devaient être précisées ultérieurement par voie de décret.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions de dirhams	31-Dec-13	31-Dec-12
Chiffre d'affaires	4 117	4 089
Autres produits de l'activité	-10	-19
Produits des activités ordinaires	4 107	4 070
Achats	-3 288	-3 303
Autres charges externes	-269	-252
Frais de personnel	-218	-215
Impôts et taxes	-6	-6
Amortissements et provisions d'exploitation	-66	-62
Autres produits et charges d'exploitation nets	2	-2
Charges d'exploitation courantes	-3 845	-3 840
Résultat d'exploitation courant	262	230
Cessions d'actifs	3	7
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-45	-45
Autres produits et charges d'exploitation	-42	-38
Résultat des activités opérationnelles	220	192
Produits d'intérêts	2	2
Charges d'intérêts	-13	-18
Résultats sur instruments financiers *	-12	-17
Résultat financier	-23	-33
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	197	159
Impôts sur les bénéfices	-77	-53
Impôts différés	5	3
Résultat net des entreprises intégrées	125	109
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-	-3
Résultat net des activités poursuivies	125	106
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	125	106
Dont Intérêts minoritaires	-	-
Dont Résultat net - Part du Groupe	125	106
Résultat net par action en dirhams		
- de base	45	38
- dilué	45	38

ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

En millions de dirhams	31-Dec-13	31-Dec-12
Résultat de l'exercice	125	106
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	-1	-
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	-	6
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-12	-3
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	4	-1
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	-9	2
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	116	108
Dont Intérêts minoritaires		
Dont Résultat global net - Part du Groupe	116	108

BILAN CONSOLIDE

	En millions de dirhams	
ACTIF	31-Dec-13	31-Dec-12
Goodwill	-	-
Immobilisations incorporelles, net	52	52
Immobilisations corporelles, net	690	650
Actifs biologiques	48	53
Immubles de placement, net	45	45
Participations dans les entreprises associées	29	22
Autres actifs financiers	32	33
- Instruments financiers dérivés	-	0
- Prêts et créances, net	11	12
- Actifs financiers disponibles à la vente	21	21
Autres débiteurs non courants	370	349
Impôts différés actifs	19	19
Actif non courant	1 285	1 223
Autres actifs financiers	8	12
- Instruments financiers dérivés	2	6
- Prêts et créances et placements, net	6	6
- Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Stocks et en-cours, net	804	931
Créances clients, net	501	514
Autres débiteurs courants, net	149	100
Trésorerie et équivalent de trésorerie	404	359
Actif courant	1 866	1 916

	En millions de dirhams	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31-Dec-13	31-Dec-12
Capital	276	276
Réserves	1 062	1 087
Ecart de conversion	-3	-2
Résultat net part du groupe	125	106
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 460	1 467
Intérêts minoritaires	1	1
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 461	1 468
Provisions	35	9
Avantages du personnel	169	157
Dettes financières non courantes	73	68
- Dettes envers les établissements de crédit	73	68
Dettes d'impôts sur les sociétés	2	2
Impôts différés Passifs	64	75
Autres créditeurs non courants	2	3
Passif non courant	345	314
Provisions	-	-
Dettes financières courantes	136	79
- Instruments financiers dérivés	39	43
- Dettes envers les établissements de crédit	97	36
Dettes fournisseurs courantes	1 064	1 164
Autres créditeurs courants	145	114
Passif courant	1 345	1 357
TOTAL PASSIF	1 690	1 671
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3 151	3 139

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dirhams	Capital	Réserves Non Distribuées	Réserves de conversion	Réserves des opérations de couverture	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2012	276	1090	-1	2	1 367	1	1 368
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur	-	-8	-	-	-8	-	-8
Montants retraités à l'ouverture	276	1 082	-1	2	1 359	1	1 360
Variation des capitaux propres							
Résultat de l'exercice	-	106	-	-	106	-	106
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	-	4	-	-2	2	-	2
Résultat global total de l'année	-	110	-	-2	108	-	108
Total des transactions avec les actionnaires	-	0	-	-	0	-	0
Au 1^{er} janvier 2013	276	1 192	-1	0	1 467	1	1 468
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur	-	-	-	-	0	-	0
Montants retraités à l'ouverture	276	1 192	-1	0	1 467	1	1 468
Variation des capitaux propres							
Résultat de l'exercice	-	125	-	-	125	-	125
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	-	-	-	-8	-8	-	-8
Pertes et profits de conversion	-	-	-1	-	-1	-	-1
Résultat global total de l'année	-	125	-1	-8	116	-	116
Dividendes distribués	-	-116	-	-	-116	-	-116
Autres variations	-	-7	-	-	-7	-	-7
Total des transactions avec les actionnaires	-	-123	-	-	-123	-	-123
Au 31 décembre 2013	276	1 194	-2	-8	1 460	1	1 461

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En millions de dirhams	31-Dec-13	31-Dec-12
Résultat net de l'ensemble consolidé	125	106
Ajustements pour:		
Résultats des sociétés mises en équivalence	0	3
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	90	73
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	4	81
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-3	-7
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	216	256
Élimination de la charge (produit) d'impôts	72	50
Élimination du coût de l'endettement financier net	6	18
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	294	324
Incidence de la variation du BFR	-22	-38
Impôts différés		
Impôts payés	-61	-53
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	211	233
Incidence des variations de périmètre	-11	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-98	-54
Variation des autres actifs financiers	1	2
Subventions d'investissement reçues	0	-1
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	7
Dividendes reçus	1	1
Intérêts financiers versés	-6	-18
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-110	-63
Réduction de capital		1
Emission de nouveaux emprunts	28	
Remboursement d'emprunts	-23	-21
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-116	
Variation de comptes courants associés	-7	1
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-118	-19
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-17	151
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	323	172
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	306	323
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-17	151

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Lesieur Cristal est une société anonyme de droit marocain, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales au Maroc. La société a son siège social au 1, rue du Caporal Corbi, Roches Noires – Casablanca et est cotée à la Bourse de Casablanca au 1er compartiment.

Le Groupe Lesieur Cristal est spécialisé dans le secteur des corps gras (huiles alimentaires).

Les comptes et informations sont présentés en millions de dirhams Marocains (MDH), sauf les informations par action qui sont présentées en dirhams.

NOTE 2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Augmentation de capital Cristal Tunisie ;

L'entité Cristal Tunisie a opéré au cours du semestre une augmentation de capital en numéraire de 4 000 KTND, seuls Lesieur Cristal et Lesieur France ont participé à cette augmentation (2 000 KTND chacune).

Cette opération a ramené le pourcentage de contrôle du Groupe dans Cristal Tunisie à 46% (contre 43% avant cette opération).

Application d'IFRS 11 « Partenariats » ;

La norme IFRS 11 supprime la méthode de l'intégration proportionnelle applicable aux entités contrôlées conjointement. Les partenariats qualifiés de coentreprises sont désormais consolidés par mise en équivalence.

C'est le cas de la filiale Cristal Tunisie qui est passée à la méthode de la mise en équivalence, avec un retraitement rétrospectif.

Avantages aux personnels ;

La norme IAS 19R, entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013 a supprimé pour les régimes postérieurs à l'emploi la méthode de reconnaissance des écarts actuariels selon le Corridor (méthode historiquement adoptée par le groupe).

Dorénavant, les écarts actuariels seront reconnus immédiatement par capitaux propres.

Un retraitement rétrospectif du changement de méthode a été appliqué.

	En MDH
Capitaux propres 2012	1437
Impact IAS 19R	+30
Capitaux propres 2012 retraités	1467

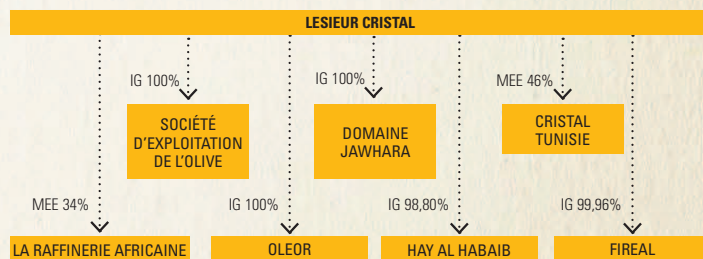
NOTE 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe Lesieur Cristal sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

NOTE 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2013



IG : Intégration Globale • MEE : Mise En Equivalence

NOTE 5. PRINCIPAUX IMPACTS DES RETRAITEMENTS IFRS

Le résultat consolidé IFRS au 31 décembre 2013 du Groupe Lesieur Cristal est impacté par les principaux retraitements suivants :

IAS 39 : Instruments Financiers : - 13.6 MDH.

Il s'agit essentiellement de la valorisation à la juste valeur des instruments financiers du Groupe Lesieur Cristal (-0.4 MDH) ainsi que l'actualisation de la TVA récupérable (-13.2 MDH).

IAS 16 : Immobilisations Corporelles : + 2.8 MDH.

Ce montant concerne le retraitement des amortissements selon des durées économiques.

IAS 19 : Avantage du personnel : - 3.7 MDH.

Il s'agit de la constatation des avantages post emploi relatif à la couverture médicale et aux indemnités de fin de carrière.

IAS 37 : Provisions : -36.9 MDH.

Cet impact est relatif essentiellement à l'élimination des dotations et reprises des provisions ne répondant pas aux critères de comptabilisation selon les normes IFRS.

IAS 12 : Impôt différé : +5.8 MDH.

Ce montant correspond à l'impôt différé relatif aux différents retraitements IFRS.

EY

Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

Fidaroc
Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca - Maroc

GROUPE LESIEUR CRISTAL
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE
DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société Lesieur Cristal et de ses filiales (Groupe Lesieur Cristal) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidé ainsi qu'un résumé des notes explicatives relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 1 461 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 125 millions.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire de l'état de la situation financière consolidé, du compte de résultat consolidé, de l'état du résultat global consolidé, de l'état des flux de trésorerie consolidé, de l'état des variations des capitaux propres consolidé ainsi que du résumé des notes explicatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 31 décembre 2013, conformément aux normes comptables internationales (IAS / IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que la société dispose d'un crédit de TVA structurel qui s'élève à MAD 338 millions au 31 décembre 2013 contre MAD 328 millions au 31 décembre 2012. Nous noterons toutefois que la Loi de Finances 2014 a acté le principe de remboursement du crédit de TVA dont les modalités devraient être précisées ultérieurement par voie de décret. La Société a procédé, conformément aux normes IFRS, à l'actualisation de ce crédit de TVA.

Casablanca, le 13 mars 2014

Ernst & Young

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR
Associé